

Guide Pratique à l'Usage des Organisateurs de Voyage 2012 - 2013



Les ADT 67 et 68 viennent de coéditer une nouvelle version de la brochure « Guide pratique à l'usage des organisateurs de voyages Alsace 2012-2013 »

Riche de près de 300 pages, ce document est très apprécié par les professionnels du tourisme. Il leur facilite l'accès aux informations pratiques, aux nouveautés, et enfin à une palette de suggestions d'itinéraires de visites mettant en valeur tant les

incontournables que les offres insolites, à découvrir à la journée ou sur plusieurs jours.

Ce guide présente pour l'ensemble de l'Alsace :

- les possibilités d'accès à la région et des informations concernant les distances,
- des propositions de circuits type pour groupes,
- des suggestions de visites des principales villes et éléments de patrimoine
- (églises, musées, châteaux, etc.),
- la liste des autocaristes et agences de voyage réceptives,
- des excursions à la journée ou à la demi-journée,
- le service des guides régionaux,
- les visites de caves vinicoles, de brasseries et de distilleries,
- les confréries,
- le tourisme technique,
- les activités sportives et de loisirs,
- l'offre d'itinérance (pédestre, cyclo, VTT, équestre, fluviale, etc.),
- les principales manifestations,
- etc.

Édité à 5 000 exemplaires, ce guide trilingue (français, allemand et anglais), exclusivement destiné aux professionnels est à la disposition de l'ensemble des acteurs touristiques locaux, au premier rang desquels les Offices de Tourisme alsaciens et voisins en Allemagne et en Suisse, et via la structure nationale Atout France créée dans toutes les Ambassades touristiques françaises réparties à travers le monde.

Ce guide est également disponible auprès des ADT est téléchargeable dans sa totalité sur www.tourisme67.com et www.tourisme68.com.

Enfin, une version CD Rom a été éditée à 1 000 exemplaires. Sur ce support, qui offre un cheminement interactif, l'utilisateur pourra retrouver toutes les informations contenues dans le guide de même que les détails du guide des Hôtels-Restaurants 2011-2012 et du guide des hébergements collectifs.

Nantis de toutes ces données touristiques qualifiées, les professionnels du voyage ont la possibilité de mettre efficacement en marché la Destination Alsace.